

### Royaume-Uni : l'accalmie<sup>1</sup>

Comme dans la plupart des pays industrialisés, la reprise post-Covid s'est interrompue au deuxième trimestre 2022 sous l'effet principalement du choc inflationniste démarré à la mi-2021 et qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui. L'économie britannique aurait frôlé la récession au tournant de 2022 et de 2023. Elle devrait toutefois y échapper au premier semestre grâce au soutien de la consommation et de l'investissement publics qui compenseront un faible repli de la consommation des ménages et les reculs de l'investissement des entreprises et en logement. Le soutien des dépenses publiques au premier semestre 2023 serait temporaire et l'impulsion budgétaire serait négative du fait de hausses d'impôts (hausse du taux d'imposition des sociétés de 19 % à 25 % à partir d'avril, partiellement compensée par une mesure fiscale de déduction des investissements, hausse des taux d'imposition et gels de barèmes sur les revenus).

La croissance britannique ne serait que de 0,3 % en moyenne annuelle en 2023 mais redémarrerait à partir du troisième trimestre lorsque la décélération de l'inflation redonnera du pouvoir d'achat aux ménages et permettra une hausse de la consommation et dans la foulée de l'investissement des entreprises. La politique budgétaire resterait restrictive, le gouvernement s'étant engagé à ramener le déficit public à moins de 3 % du PIB en 2025 (contre 6,2 % en 2022-2023, exercice budgétaire). La croissance serait de 1,4 % en 2024.

L'inflation devrait avoir atteint un point haut au tournant de 2022 et de 2023. Comme dans beaucoup de pays, l'année 2023 sera celle de la désinflation au Royaume-Uni sous l'impulsion des baisses de prix des produits énergétiques déjà engagées pour les produits pétroliers et annoncées par le régulateur britannique pour les prix du gaz et l'électricité à partir d'avril 2023. Au total, l'inflation reviendrait sous les 3 % à la fin 2024. Sur le marché du travail, l'emploi stagnerait à l'horizon 2024, freiné par le redressement de la productivité. Le taux de chômage remonterait à 4,7 % en fin d'année 2024, soit 1 point de hausse en deux ans.

---

1. Ce texte est rédigé par Catherine Mathieu et Hervé Péléraux, *Département analyse et prévision*.

## De la reprise à la stagnation

Le coup d'arrêt au rattrapage engagé par l'économie britannique après la crise de la Covid-19 a été brutal au second semestre 2022. L'activité, qui croissait encore de 10,5 % sur un an au premier trimestre 2022, a ralenti à 3,8 % au deuxième pour finir l'année 2022 avec un faible gain de 0,6 % par rapport au quatrième trimestre 2021<sup>2</sup>. À la fin 2022, le PIB du Royaume-Uni n'a pas encore rattrapé son niveau d'avant-crise au quatrième trimestre 2019 à la différence de beaucoup de pays. La multiplication des chocs au cours de l'année 2022, choc d'incertitude lié à la guerre en Ukraine, choc d'approvisionnement lié à la poursuite de la stratégie « zéro-Covid » en Chine, choc inflationniste, ont eu raison du rebond de l'activité qui s'était engagé à la sortie de la crise de la Covid-19.

La consommation des ménages, qui représente près de 63 % du PIB au Royaume-Uni, a fortement ralenti face à l'accélération de l'inflation, passant d'une contribution à la croissance de 1 point au premier semestre 2022 à une contribution nulle au second (graphique 1). La FBCF des entreprises a emboîté le pas, avec une contribution passée de 0,7 à 0,1 point entre le premier et le second semestre 2022 et même un léger recul au quatrième trimestre (-0,2 %). La faiblesse de la consommation des ménages, la hausse des taux d'intérêt impulsée par le resserrement monétaire et la perspective d'une augmentation du taux d'imposition des sociétés de 19 à 25 % à partir d'avril 2023, bien que partiellement compensée par une mesure de déduction des investissements, ont bridé l'incitation à investir. La FBCF en logement des ménages a aussi pâti de la dégradation des conditions de financement, affichant une contribution en baisse et un recul en fin d'année (-1,9 %). La FBCF publique a connu de fortes fluctuations au premier semestre 2022 (+20 % au premier trimestre, -25 % au deuxième trimestre) et aura eu une contribution légèrement positive à la croissance du PIB au premier semestre (+0,2 point), devenue légèrement négative au second (-0,1 point).

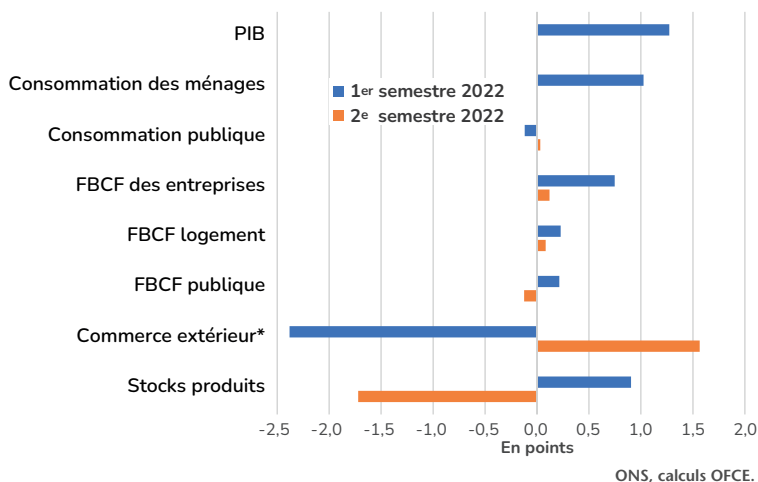
Les autres composantes du PIB – échanges extérieurs et variations de stocks – sont plus difficilement lisibles en 2022 car elles sont marquées par de fortes fluctuations ayant peu à voir avec l'activité réelle. Ainsi, les exportations de biens et services ont très fortement crû au troisième trimestre 2022 (+10,5 % en volume) avant de baisser de

---

2. Sur les trois derniers trimestres de 2022, la croissance trimestrielle moyenne est nulle.

1,4 % au quatrième trimestre. Ces exportations comprennent cependant une hausse exceptionnelle de ventes d'or non monétaire et de métaux précieux. Hors ces exportations exceptionnelles, les exportations de biens et services n'ont augmenté que de 2,2 % en volume au troisième trimestre et ont baissé de 3,8 % au quatrième trimestre. On retrouve ces opérations exceptionnelles en miroir dans le poste du compte emplois-ressources « acquisition moins cessions d'objets de valeur » qui devient très négatif aux troisième et quatrième trimestres 2022, respectivement -11,2 et -15,4 milliards de livres en volume (après 1,8 au deuxième trimestre<sup>3</sup>). Les contributions à la croissance du commerce extérieur, une fois corrigées de ces opérations exceptionnelles, sont positives de +1,6 point au second semestre (contre +4,6 points sans la correction), après avoir été négatives de -2,4 points au premier semestre (contre -3,1 points sans la correction).

Graphique 1. Contributions semestrielles à la croissance du PIB



\* Pour le commerce extérieur, contribution corrigée des acquisitions nettes des cessions d'objets de valeur.

3. Le poste P.53 du SEC 2010 « acquisitions moins cessions d'objets de valeur » comptabilise « les flux de biens non financiers qui ne sont normalement pas utilisés à des fins de production ou de consommation, qui, dans des conditions normales, ne se détériorent pas (physiquement) avec le temps et qui sont acquis et détenus pour servir de réserve de valeur. » Ce poste est une composante du compte emplois-ressources, généralement faible, mais qui peut enregistrer des mouvements amples comme en 2022, avec une contrepartie sur les exportations.

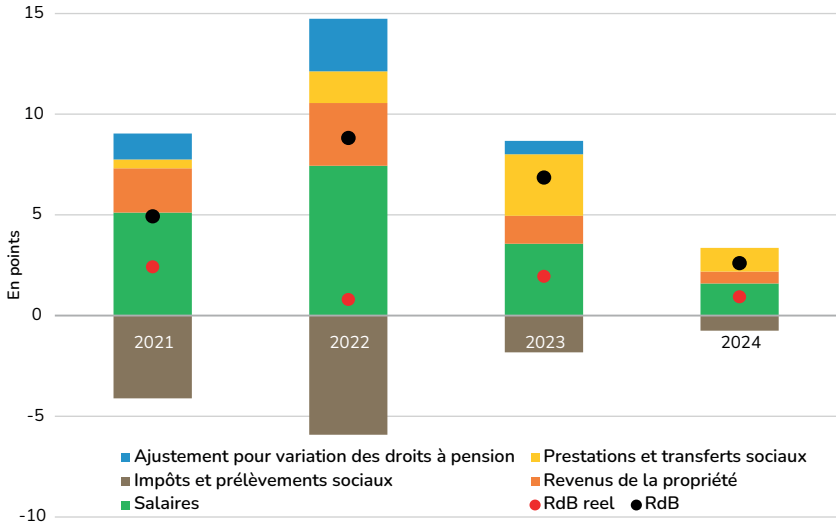
## Une hausse du taux d'épargne des ménages en trompe-l'œil

La fin des mesures restrictives prises durant la crise de la Covid-19 pour contenir l'épidémie a permis le redémarrage de la consommation des ménages en 2021 et corrélativement la baisse du taux d'épargne, passé de 20,2 % du revenu disponible brut (RDB) au premier trimestre 2021 à 7,2 % au deuxième trimestre 2022. La seconde moitié de l'année 2022 a été marquée par une nette remontée du taux d'épargne à 9,4 % au quatrième trimestre. Dans un contexte inflationniste qui aurait pu inciter les ménages à continuer à puiser dans l'épargne contrainte accumulée pendant la crise de la Covid-19 pour maintenir la croissance de leur consommation, cette évolution paraît paradoxale. Le rebond du taux d'épargne s'explique comptablement par le ralentissement de la consommation nominale, de 5,9 à 4,9 % entre le premier et le second semestre 2022, et par le dynamisme du revenu disponible brut (RDB) passé d'une progression de 4,2 à 6,5 % entre les deux mêmes semestres.

Plusieurs facteurs expliquent le dynamisme du RDB (graphique 2). D'un côté, la masse salariale a accéléré entre 2021 et 2022, portée par la hausse de l'emploi et par la hausse des salaires par tête, restée toutefois inférieure à celle de l'inflation. Ensuite, les revenus de la propriété ont été très dynamiques, ayant crû de 24,7 % en moyenne annuelle en 2022 (pour une contribution à la croissance du RDB nominal de 3,1 points), sous l'effet principalement des autres revenus d'investissement (poste D.44 dans le SEC 2010) qui affichent une croissance de 51 % en 2022. Le dernier élément ayant soutenu le RDB est « l'ajustement pour variation des droits à pension (poste D.8 du SEC 2010) », qui, avec une hausse de 67,7 % en 2022, a contribué à hauteur de 2,6 % à la croissance du RDB en 2022.

Ces chiffres masquent toutefois l'hétérogénéité des situations entre les ménages, tant en ce qui concerne leur patrimoine que leur exposition à l'inflation. La nature des revenus de la propriété perçus en 2022 peut expliquer le paradoxe entre le dynamisme du RDB et le tassement de la consommation au second semestre 2022. Encaissés par les ménages aisés qui disposent d'une épargne rémunératrice placée, ces revenus sont en partie thésaurisés et ne soutiennent donc pas la consommation. Au contraire, les ménages ayant de faibles revenus subissent de plein fouet l'augmentation des prix et réduisent leur consommation suivant la baisse de leur pouvoir d'achat. Dès lors la progression du RDB peut coexister avec l'affaissement de la consommation et conduire à une hausse du taux d'épargne.

Graphique 2. Contribution des composantes à la croissance annuelle du RDB des ménages (en valeur)



ONS, calculs et prévisions OFCE.

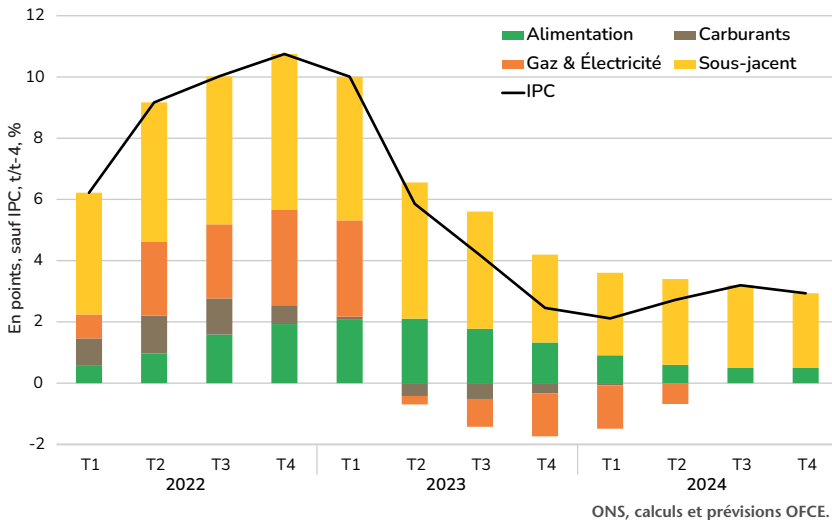
## Emballement inflationniste

Au cours de l'année 2021, le Royaume-Uni a subi de plein fouet la hausse des prix, d'abord celle des prix de l'énergie et des matières premières industrielles au premier semestre, puis celle des produits alimentaires au second. Durant l'année 2022, l'accélération des prix s'est poursuivie pour porter l'inflation, mesurée selon l'indice des prix à la consommation, de 5,4 % à la fin 2021 à 11 % en octobre 2022. Depuis lors, les prix ont décéléré mais l'inflation restait au-dessus de 10 % en mars 2023.

Malgré la baisse des prix du gaz et du pétrole sur les marchés *spot* depuis l'été 2022, la contribution des prix de l'énergie à la progression de l'indice d'ensemble s'est maintenue entre 2,5 et 3 points jusqu'au quatrième trimestre 2022 (graphique 3). Elle devrait rester à ce niveau au premier trimestre 2023. En effet, la réponse des prix de l'énergie distribuée au consommateur n'est pas instantanée face aux fluctuations des prix *spot*. Les prix du gaz et de l'électricité sont en effets régulés par l'*Office of Gas and Electricity Markets* (OFGEM) qui fixe trimestriellement des prix plafonds aux fournisseurs d'énergie auprès des ménages, selon l'évolution passée des prix sur les marchés de gros.

À la fin février 2023, l'OFGEM a annoncé l'abaissement du plafond des prix du gaz et de l'électricité pour la période avril-juin 2023, de respectivement 30 et 25 %. Au vu de l'évolution récente des prix sur les marchés, nous tablons sur un nouvel abaissement de 20 % des deux plafonds pour la période juillet-septembre 2023. Au total, la contribution des produits énergétiques au glissement annuel de l'indice des prix d'ensemble deviendrait négative à partir du deuxième trimestre 2023 et, une fois intégrées les baisses attendues des plafonds par le régulateur, s'établir entre -1,4 et -1,7 point à partir du troisième trimestre 2023. Le repli de l'inflation est donc à venir, sous l'effet de la baisse du prix de l'énergie, mais sera contrarié par le dynamisme des prix alimentaires qui maintiendront une contribution positive jusqu'à la fin 2023 avant de s'atténuer en 2024.

Graphique 3. Contribution des composantes au glissement annuel de l'indice des prix à la consommation (IPC)



L'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors énergie et produits alimentaires, a emboîté le pas des autres composantes en s'élevant au-dessus de 2 % à partir de la mi-2021, d'abord par la diffusion au sein du système productif du renchérissement des produits de base, puis de la hausse des salaires, restant cependant inférieure à celle de l'inflation depuis le quatrième trimestre 2021. En octobre 2022, l'inflation sous-jacente atteignait 6,5 % mais ralentissait légèrement ensuite, à 6,2 % en mars 2023.

De fait, les salaires nominaux ne sont pas restés inertes durant la phase de montée de l'inflation. Même si l'indexation des salaires n'est pas unitaire, ce qui génère des pertes de pouvoir d'achat durant les périodes d'accélération des prix, le démarrage de la phase inflationniste a fini par déclencher une reprise du salaire horaire moyen au deuxième trimestre 2022. À la fin 2022, le salaire horaire nominal croissait de 7,3 % sur un an. Répercutée dans les prix de vente, la hausse des coûts salariaux contribue à entretenir l'inflation sous-jacente.

À la suite du ralentissement de l'activité à partir du deuxième trimestre 2022, le nombre total d'heures travaillées au Royaume-Uni a diminué sur les neuf derniers mois de l'année (-0,8 %), sous l'effet de la baisse de la durée individuelle du travail, qui a reculé de 1,3 %, alors que l'emploi continuait à progresser sur la même période (+0,6 %). L'ajustement du nombre total d'heures travaillées a laissé subsister une croissance de la productivité horaire (+0,8 %) sur les trois derniers trimestres de 2022 malgré le ralentissement de l'activité. Mais cette croissance de la productivité a été insuffisante pour refermer le cycle de productivité qui demeurait négatif de -1,3 % à la fin 2022, soit l'équivalent d'une rétention de main-d'œuvre de 425 000 emplois.

L'existence de réserves de productivité va peser sur la dynamique du marché du travail à l'horizon de 2024. Ainsi, la progression de l'emploi va être freinée par la résorption partielle du volant de rétention de main-d'œuvre qui devrait conduire à un retour de la croissance sans créations d'emplois en 2023 et en 2024. Dès lors, le taux de chômage, qui n'a que peu réagi au ralentissement de l'activité au deuxième trimestre 2022, devrait augmenter de 3,7 % à la fin 2022 à 4,7 % à la fin 2024.

## **L'économie britannique presque à l'arrêt en 2023**

La prolongation de la période de stagnation de l'activité entamée au deuxième trimestre 2022 devrait se prolonger dans la première moitié de 2023. Au premier trimestre, l'inflation restera aux environs de 10 %, ce qui continuera à freiner le revenu réel des ménages et la consommation. Ce n'est qu'à partir du deuxième trimestre que l'économie britannique va s'engager sur la voie de la désinflation, sous l'effet de l'abaissement des plafonds des prix du gaz et de l'électricité par le régulateur britannique au 1<sup>er</sup> avril 2023.

La consommation des ménages devrait se replier au premier trimestre 2023 puis se stabiliser au deuxième. C'est au troisième

trimestre que la consommation retrouverait le chemin d'une croissance modérée. L'investissement des entreprises suivrait la consommation sous l'effet de la dégradation des perspectives de débouchés. Il sera par ailleurs pénalisé par la hausse des taux d'intérêt, tout comme l'investissement en logements qui pâtira de l'amenuisement de la capacité d'emprunt des ménages.

Les ingrédients semblent réunis pour que l'économie britannique entre en récession dans la première moitié de 2023. Mais elle devrait y échapper, en partie grâce à la hausse des dépenses de consommation et d'investissement des administrations publiques qui devraient croître de respectivement 3,5 et 12,3 % en 2023 en moyenne annuelle, l'essentiel du soutien ayant lieu en début d'année pour une contribution cumulée à la croissance du PIB de +0,4 point.

### Politique budgétaire

Selon le budget 2023 présenté le 15 mars (*HM Treasury, Spring Budget 2023*), les dépenses publiques soutiendraient la croissance en début d'année mais la politique budgétaire serait restrictive sur l'ensemble de l'année et le resterait en 2024, du fait des hausses d'impôts engagées en 2022, de l'arrêt progressif des mesures de soutien destinées à limiter l'impact sur les ménages et les entreprises de la hausse des prix de l'énergie ainsi que de la limitation de la hausse des dépenses publiques (en 2024, la consommation publique ne progresserait que de 1,6 % et l'investissement public de 0,4 %).

Le budget 2023 prévoit une hausse du PIB de 0,2 % pour l'exercice budgétaire 2023-2024 (qui débute en avril) et de 2,1 % pour 2024-2025 (après 1,4 % en 2022-2023). Le poids des recettes publiques dans le PIB augmenterait respectivement à 41,1 % et 41,4 % (après 40,7 %) tandis que celui des dépenses baisserait de 46,2 % à 44,6 % (après 46,8 %). Le déficit public serait donc de 5,1 % du PIB en 2023-2024, de 3,2 % en 2024-2025 (après 6,1 % en 2022-2023). L'impulsion budgétaire, mesurée comme la variation du solde primaire corrigé de la conjoncture, serait, selon l'*Office for Budget Responsibility (OBR)*, négative de 3,8 points cumulés de 2022-2023 à 2024-2025. Précisons que l'écart de production serait, selon l'OBR, positif de 0,6 point en 2022-2023 et deviendrait négatif de 1,5 point en 2023-2024 et de -1 point en 2024-2025, l'OBR retenant une croissance potentielle de 2,2 % l'an en moyenne de 2022-23 à 2024-2025.



Côté dépenses, le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures destinées à atténuer les effets des hausses de prix de l'énergie sur les ménages et les entreprises et à freiner l'inflation. Selon l'OBR (*Economic and Fiscal Outlook*, mars 2023), ces mesures représenteraient un montant cumulé de 78,2 milliards de livres en 2022-2023 et 2023-2024 (soit 1,5 point de PIB par an, voir encadré). Le coût budgétaire de ces mesures est financé pour un peu plus de la moitié par des prélèvements exceptionnels sur les entreprises productrices d'énergie.

Côté recettes, le gel des barèmes de l'impôt sur le revenu et des seuils de paiement des cotisations sociales représenterait un supplément de recettes de 12 milliards en 2023-2024 (0,5 point de PIB) et 25 milliards en 2024-2025 (1 point de PIB). La hausse du taux d'imposition sur les sociétés de 19 % à 25 % en avril 2023 représenterait un supplément de recettes de 12 milliards en 2023-2024 et 16 milliards en 2024-25. À cela s'ajouteraient 2 milliards par an du fait de l'application du pilier 2 de l'accord de l'OCDE fixant un taux minimum de l'impôt sur les sociétés à 15 %. La hausse de l'imposition des entreprises serait cependant pour partie compensée par la mise en place d'une déduction fiscale sur les investissements à partir d'avril 2023 (-10 milliards par an).

Le déficit public, sous nos hypothèses de croissance, passerait, en année civile, de 6,1 % du PIB en 2022 à 5,4 % en 2023 et 3,8 % en 2024. La dette publique brute, de 102 % du PIB en 2022, augmenterait légèrement à 104 % du PIB en 2023 et 2024.

---

### Encadré. Mesures de soutien face à la hausse des prix de l'énergie

Les mesures se décomposent en trois catégories principales.

#### Mesures pour limiter le coût de l'énergie payé par les ménages et les entreprises

Elles se montent au total à 47 milliards de livres en 2022-2023 et 2023-2024, soit 0,9 point de PIB par an. Face à la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement Johnson/Sunak avait d'abord instauré un *Energy Bills Support Scheme*, prenant en charge 400 livres sur la facture de tous les ménages en 6 mensualités à partir d'octobre 2022 (66 livres en octobre et en novembre, 67 livres pour les 4 mois suivants, déduits des factures), pour un montant total de 11,9 milliards (0,5 point de PIB).

En septembre 2022, le gouvernement a annoncé un bouclier tarifaire : l'*Energy Price Guarantee* (EPG), qui plafonne les prix unitaires de l'électricité et du gaz facturé aux ménages (le gouvernement versant aux fournisseurs

d'énergie la différence entre leurs coûts de production et le prix fixé par le régulateur). Cela conduit à plafonner la facture d'un ménage moyen à 2 500 livres par an. Il s'agit d'une estimation pour un ménage moyen car en pratique c'est le prix qui est fixé (soit 34 pences par kWh pour l'électricité et 10,3 pences par kWh pour le gaz). L'EPC qui devait s'arrêter en mars 2023, a été prolongé jusqu'en juillet. L'EPC a coûté 23 milliards en 2022-2023 (0,9 point de PIB) et coûterait 4 milliards en 2023-2024 (0,15 point de PIB), soit au total 27 milliards.

En septembre 2022, un plan de soutien aux entreprises (*Energy Bill Relief Scheme*, EBRS) attribuait une réduction sur les prix à l'unité de l'énergie (gaz, électricité). Le coût de l'EBRS serait, selon la prévision de l'OBR de mars 2023 de 7,3 milliards (dont 6,7 en 2022-2023), soit 0,27 point de PIB. Ce dispositif s'est arrêté en mars 2023. Mais le gouvernement a annoncé un nouveau plan de soutien (*Energy Bills Discount Scheme*) pour 2023-2024. Il s'agit ici aussi de plafonner le prix de l'énergie payé par les entreprises si les prix du marché augmentaient à nouveau. Mais étant donné le niveau des prix de gros en mars, l'OBR estime que cette mesure ne coûterait que 0,5 milliard en 2023-2024.

#### **Mesures de soutien pour les ménages aux revenus les plus faibles.**

Par ailleurs, les 7,2 millions de ménages les plus pauvres ont eu droit à une prestation de 650 livres, dont la moitié a été versée en juillet 2022, l'autre au 1<sup>er</sup> octobre. Les ménages les plus pauvres ont bénéficié d'une baisse de 150 livres de leur impôt local. L'ensemble de ces mesures de soutien représenterait 12 milliards en 2022-2023 et 12,3 milliards en 2023-24 (0,5 point de PIB par an).

#### **Prix des carburants**

Baisse de 5 pences par litre depuis le 23 mars 2022 et gel de la fiscalité sur les carburants. Coût estimé par le gouvernement en cumulé sur 2 ans : 7,8 milliards (au total 0,3 point de PIB).

---

Au total, le PIB croîtrait de 0,3 % en 2023 puis de 1,4 % en 2024 sous l'effet de la désinflation enclenchée progressivement en 2023. L'inflation reviendrait sous 3 % à la fin 2024, ce qui laisserait entrevoir la fin du cycle de resserrement de la politique monétaire même si la hausse des prix reste encore supérieure à la cible de 2 %. La Banque d'Angleterre procéderait à une nouvelle hausse de son taux de base d'ici à l'été 2023 (à 4,5 %, contre 4,25 % à la fin mars), avant d'envisager un assouplissement à partir du début de l'année 2024, les taux d'intérêt étant jugés suffisamment élevés pour ramener l'inflation à sa cible en 2025 compte tenu des délais de transmission de la politique monétaire, estimés entre une et deux années.

## Royaume-Uni : résumé des prévisions

Variations par rapport à la période précédente (sauf mention contraire), en %

	2022				2023				2022	2023	2024
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>PIB</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>4,1</b>	<b>0,3</b>	<b>1,4</b>
<b>PIB par habitant</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>0</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>3,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,9</b>
Consommation des ménages <sup>1</sup>	1,4	0,3	-0,3	0,2	-0,3	0	0,1	0,3	5,6	-0,1	1,0
Consommation publique	-0,4	-1,7	0,8	0,5	1,4	1,4	1,2	0,4	1,8	3,5	1,5
FBCF totale <sup>2</sup> dont :	8,6	-2,3	1,1	0,3	-1,3	0,3	-0,3	0,7	8,6	-0,9	2,1
Productive privée	8,2	2,5	0,1	-0,2	-3,0	0	0	1,0	10,8	-2,3	3,3
Logement	2,7	3,9	0,9	-1,9	-2,5	-2,5	-2,0	0	8,3	-5,3	0,8
Administrations publiques	20,1	-24,5	7,3	8,3	5,5	5,0	1,0	0,9	3,6	12,3	0,5
Exportations de biens et services	-7,3	5,1	10,5	-1,4	-8,0	-1,0	0,3	0,4	9,9	-3,8	1,3
Importations de biens et services	8,2	0,5	-3,1	-0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	13,3	-1,3	1,0
<i>Contributions :</i>											
Demande intérieure hors stocks	2,3	-0,6	0,2	0,3	-0,2	0,4	0,3	0,4	5,4	0,5	1,4
Variations de stocks	3,0	-0,6	-4,5	0,2	2,8	0	0	0	-0,1	0,5	0
Commerce extérieur	-4,8	1,3	4,2	-0,4	-2,6	-0,3	0	0,1	-1,2	-0,7	0
Prix à la consommation (IPCH) <sup>3</sup>	6,2	9,2	10,0	10,8	10,0	5,9	4,2	2,5	9,1	5,5	2,7
Taux de chômage <sup>4</sup>	3,7	3,8	3,6	3,7	3,9	4,0	4,1	4,1	3,7	4,0	4,5
Solde courant, en % du PIB									-3,8	-2,5	-0,5
Solde public <sup>5</sup> , en % du PIB									5,1	5,4	3,8
Dettes publiques, en % du PIB									102,0	104,0	104,0
Impulsion budgétaire, en points de PIB									-1,1	-1,0	-1,2
<b>PIB zone euro</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>3,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1,4</b>

1. Y compris ISBLSM. 2. Y compris acquisitions moins cessions d'objets de valeur. 3. Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Pour les trimestres, glissement annuel. Pour les années, moyenne annuelle. 4. Au sens du BIT. 5. Au sens de Maastricht, selon la comptabilisation de l'ONS.  
ONS (Quarterly National Accounts, Quarter 4 2022, 31 mars 2023), prévision OFCE avril 20223

